

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 FEVRIER 2020
18h30 SALLE DU FOYER RURAL A PONCIN

Etaient présents : Michel BELLANGEON, suppléant de Roger DUVIQUET, excusé, Georges VUCHER, Sylvie GOY-CHAVENT, Marie-Christine CUTURIER, Anne BOLLACHE, Catherine DUBREUIL, Philippe TREFF, Frédérique MOLLIE, Alain POIZAT, Thierry DUPUIS, Myriam FANGET, Alain SICARD, Jean-Michel GIROUX, Alain JULLIERON, Aimée BADIER, Joël TRAVARD, Gérard GUICHARD, Anne PAGAN, Daniel DUSSOLIN, Marie-Claire BULLIFFON, Daniel JANIN, Béatrice DE VECCHI, Christian BATAILLY, Bernard MAROQUENNE, Jean-Michel BOULMÉ, suppléant de Christian BARDET, excusé, Pierre DULAURIER.

Pouvoirs : Jean-Claude PITTON ayant donné pouvoir à Marie-Claire BULLIFFON, Dominique GABASIO ayant donné pouvoir à Pierre DULAURIER.

Etaient excusés : Roger DUVIQUET, Jean-Paul PERRET, Jean-Claude PITTON, Delphine ANDRÉ, Jean-Luc ORSET, Christian BARDET, Dominique GABASIO.

Etaient absents : Jacques GROSGURIN, Frédéric MONGHAL, Gilles MAJORCZYK, Sacharalen CAPRON, Jean-Louis FAVIER.

Nombre de membres en exercice : 36, présents : 26, titulaires : 24, suppléants : 2, votants : 28
Secrétaire de séance : Anne BOLLACHE.

Ordre du jour

1. **Présentation du projet coopératif avec les familles et du projet de territoire coopératif.**
2. **Rappel des décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations.**
3. **Ressources Humaines** :
 - Mise en place de la participation à la protection sociale complémentaire,
 - Modification du tableau des emplois.
4. **Tourisme** :
 - Modification des statuts du syndicat mixte de l'Île Chambod.
5. **Point d'information** :
 - Ouverture au 1^{er} mars des visites individuelles au Musée des Soieries Bonnet.

DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président présente à l'assemblée l'ensemble des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir conférée par le conseil communautaire au Président par délibération du 25 juillet 2019 :

Président : D_2019_07 : Acceptation de dons pour la journée événementielle « Sur un Air de Familles » du 15 juin 2019.

Président : D_2019_08 : Choix du prestataire pour la réalisation du diagnostic du projet coopératif avec les familles.

Président : D_2019_09 : Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de l'état des lieux de la situation actuelle des communes adhérentes en matière de gestion de l'eau potable.

Président : D_2019_10 : Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de l'état des lieux de la situation actuelle des communes adhérentes en matière de gestion de l'assainissement collectif.

Président : D_2019_11 : Signature de l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux dans l'école de Jujurieux.

Président : D_2019_12 Ajout d'un tarif « atelier exceptionnel » au Musée des Soieries Bonnet.

Président : D_2019_13 : Budget général – Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale pour le financement de la construction du multi-accueil à Saint-Jean Le Vieux

Président : D_2019_14 : Budget général – Souscription d'un emprunt auprès de la Banque postale pour l'acquisition des terrains de la ZAC Ecosphère Innovation.

Président : D_2019_15 : Signature de la convention de mise en œuvre du SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de l'Ain).

Président : D_2019_16 : Mise à jour des tarifs des produits vendus en boutique u Musée des Soieries Bonnet

Président : D_2019_17 : Période d'ouverture et tarifs d'entrée du Musée des Soieries Bonnet à compter de la saison 2020.

Président : D_2019_18 : Régie d'avances et de recettes « accueil de loisirs les enfants do' » manifestations d'autofinancement – tarifs

Président : D_2019_19 : Signature de la convention- Cession des Certificats d'Economie d'Energie au SIEA

1. MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

La protection sociale complémentaire couvre les risques Prévoyance (garantie maintien de salaire en cas d'incapacité, invalidité et décès) et Santé.

La communauté de communes peut participer soit par le biais d'une convention avec une mutuelle retenue après mise en concurrence soit par le biais de la labellisation : la participation se fera pour les agents présentant un justificatif d'adhésion à un contrat « labellisé solidaire ».

Il est proposé de participer selon la procédure de labellisation et de fixer le montant de la participation à 10 euros pour le risque Prévoyance et le risque Santé. (soit environ 6 euros sur le salaire net).

L'impact budgétaire annuel est estimé à 15 480 euros :

-Hypothèses : 86 agents

-100% s'assurent pour les risques prévoyance : 10 320€

-50% s'assurent pour les risques santé (beaucoup bénéficient d'un contrat d'entreprise avec leur conjoint) : 5 160€

➤ *Délibération votée à l'unanimité.*

2. CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ACCUEIL PETITE ENFANCE A FA'BULETTE

Suite à la reprise du multi-accueil Fa'bulette (Poncin) en régie directe, depuis le 2 août 2019, la gestion de cet établissement nécessite le recrutement d'un agent supplémentaire afin de compléter l'équipe qui assure l'accueil quotidien des enfants.

Pour information, le multi-accueil les P'tits loups qui accueille le même nombre d'enfant quotidiennement bénéficie de 7 ETP auprès des enfants pour seulement 6 à Fa'bulette.

La norme prévoit pour 25 enfants accueillis, au minimum 6.3 ETP. En effet, aujourd'hui une seule personne est auprès des enfants la dernière demi-heure, il n'y a pas d'accueil entre 9h et 11h, pas de directrice adjointe pour seconder la directrice dans ses tâches administratives.

Le fait d'avoir 7 ETP par multi-accueil nous permettrait :

- De travailler en groupe inter-âge avec les enfants ce qui est un travail très enrichissant au niveau pédagogique mais qui nécessite plus de personnel.
- De mutualiser plus facilement les remplacements entre les multi-accueils afin de diminuer le nombre de contrats de remplacement.
- Que les 3 multi-accueils aient le même nombre d'agent travaillant auprès de enfants pour plus d'équité.

Il est proposé de créer un poste d'auxiliaire de puériculture, catégorie C, pour un temps de travail de 35 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} mars.

➤ *Délibération votée à l'unanimité.*

TOURISME

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE L'ILE CHAMBOD

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et Equipement de l'Île Chambod porte un ambitieux projet de requalification globale de l'île Chambod et du site Merpuis.

Dans un souci d'équilibre entre les collectivités porteuses du projet, il avait été proposé de modifier la répartition des contributions financières.

En comité syndical du 19 décembre dernier, il a été validé la modification statutaire sur la répartition des contributions financières comme suit :

- Département de l'Ain = 80 % (au lieu de 75%)
- Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon = 10 % (au lieu de 15 %)
- CA3B = 10 % (inchangé)

➤ *Délibération votée à l'unanimité.*

POINT D'INFORMATION

OUVERTURE AU 1^{ER} MARS DES VISITES INDIVIDUELLES AU MUSEE DES SOIERIES BONNET

Comme présenté en bureau communautaire le 3 octobre dernier, dans le cadre de la réorganisation du service tourisme, à partir de cette saison 2020, le musée des Soieries Bonnet ouvre aux individuels au 1^{er} mars, 6 jours sur 7 (fermeture le lundi), et ce jusqu'au 15 novembre.

Pour mémoire, l'office de tourisme sera donc aussi ouvert au musée à partir du 1^{er} mars.

De plus, afin de s'aligner progressivement avec les Musées Départementaux, le tarif d'entrée des individuels a été augmenté d'un euro.

L'entrée au musée avec la visite guidée sera donc de 6.5 € dès cette saison 2020.

Le Président,
Thierry DUPUIS

